



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 7 février 2025

Délibération n°02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 février à quinze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 24 janvier 2025.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Gérard DESAPHY, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Xavier BONNEFONT,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membre absent ou excusé : messieurs Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU,

Mesdames Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Martine PINVILLE.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	8
Votants	12

Objet : Orientations Budgétaires 2025

1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

2 – Engagements pluriannuels envisagés

Les dépenses d'investissement 2025 correspondent aux projets structurants initiés et qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional (schémas portés par la Région Nouvelle Aquitaine, SRESRI ET SRDEII) ou au niveau local (projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême).

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement, dont le bilan annuel d'exécution est dressé lors du premier comité syndical de l'exercice 2025.

Les engagements pluriannuels envisagés sont les suivants (exprimés en K€) :

	2018/23	2024	2025	2026	2027	2028	Total
164 rue de Bordeaux	41	600	1500	2100	209		4 450
Ilôt 111/117 Bordeaux	294	415	460	3 200	1 531		5 900
Laubenheimer	50	30	35	190	95		400
Liaison Bord/Cognac					250	350	600
Centre de doc.	74	500	220	1 000	506		2 300
Eesi	175	360	520	2 900	1 295		5 250
Studios Paradis	205				1 000	795	2 000
49 bd Besson Bey	3 572	164					3 736
Extension RE	18	300	435	4 200	2 700	817	8 470
TOTAL	4 430	2 369	3 170	13 590	7 585	1 962	33 106

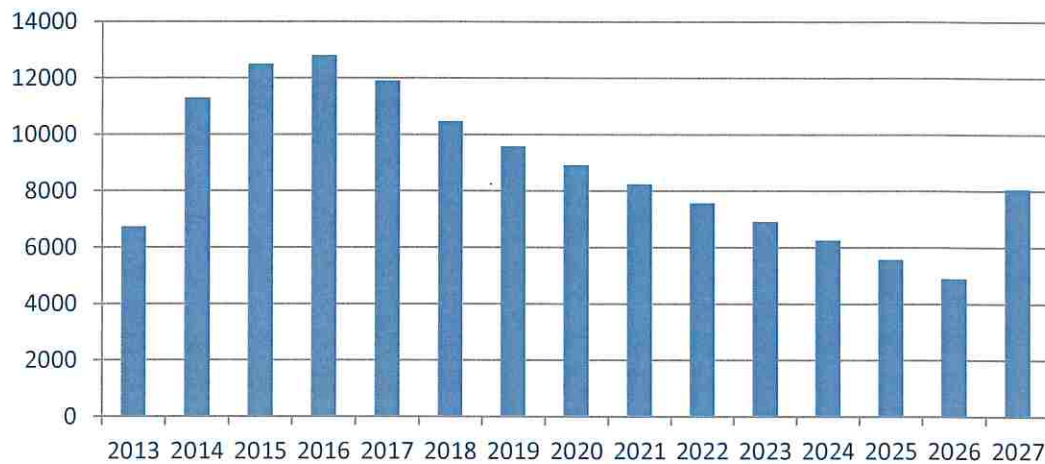
Il est à noter que, lors du dernier comité syndical, seul le vote des CP 2025 a été approuvé.

3 – Structure et gestion de la dette

L'encours de la dette avait augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il avait dépassé 12 millions d'euros en 2016.

Avec la reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017, l'encours de la dette est en diminution constante. Il s'élève à 6,2 millions à fin 2024, 5,5 millions à fin 2025 après un remboursement du capital à hauteur de 670 K€. Il sera porté à 8 millions à fin 2027, à la suite du recours à l'emprunt (PLS) pour le financement de l'extension de la résidence étudiante.

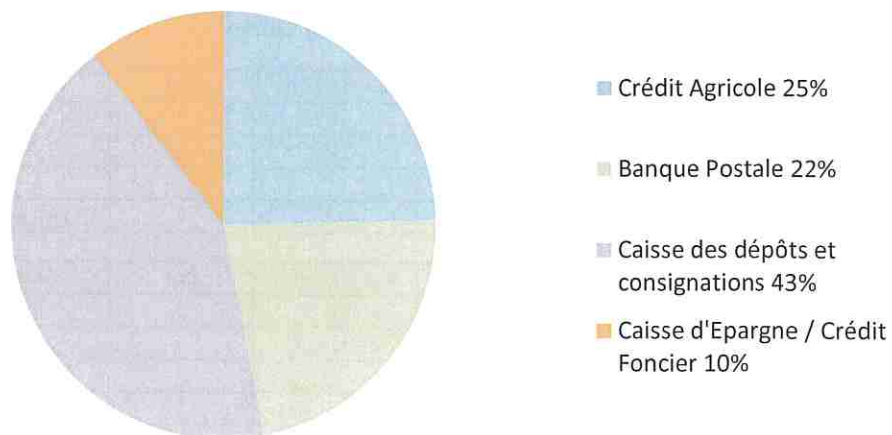
Evolution de l'encours de la dette en fin d'année (en K€)



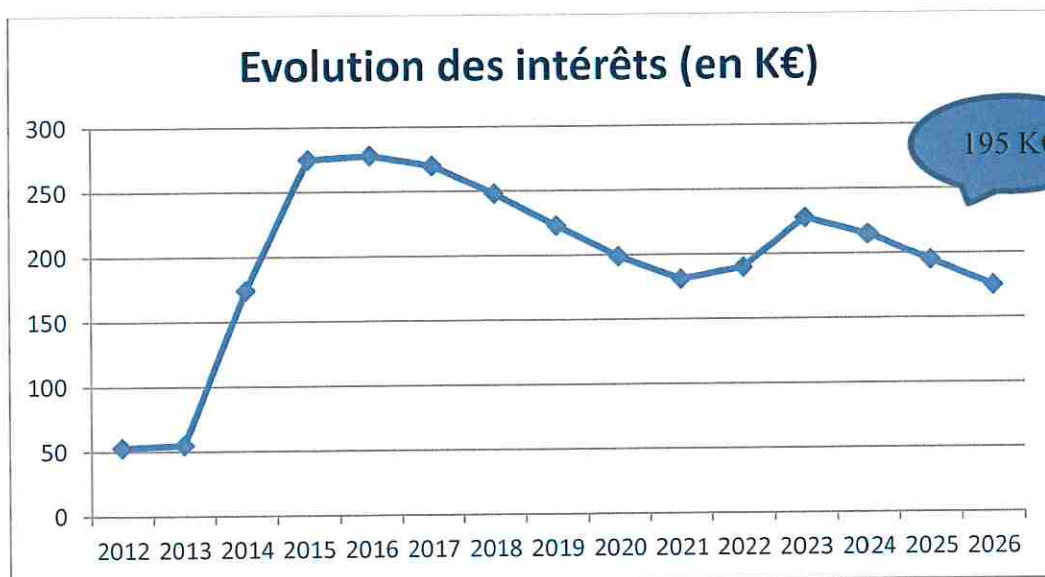
L'encours de la dette fin 2024 est constitué à 50 % d'emprunts à taux fixe et à 50 % d'emprunts à taux variable (indexés sur le Livret A).

Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.

Répartition entre prêteurs



Les charges financières, essentiellement composées des intérêts de la dette, ont connu une forte évolution entre 2012 et 2016 en raison de la hausse du recours à l'emprunt. Sur 2024 les charges financières se sont élevées à 215 K€ (en légère diminution par rapport à l'exercice précédent). Elles seront prévues à hauteur de 195 K€ en 2025. Elles seront en augmentation à compter des exercices 2027/2028 pour atteindre 300 K€ suite au recours à l'emprunt pour assurer le financement de la nouvelle résidence étudiante.



4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2024, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 13 agents.

Les effectifs comprennent 9 agents rattachés à la filière administrative, 3 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

Le poste de responsable du service Formation est non pourvu depuis le 1^{er} octobre 2024. Un appel à candidatures est en cours afin de pourvoir ce poste dès que possible. Cela ramènera l'effectif global de Magelis à 14 agents.

Evolution des effectifs par catégorie (au 31/12 de chaque année)

Année 2022	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	1	3	7
B	2	0,25	1	3,25
C	4			4
Total	9	1,25	4	14, 25

Année 2023	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	3	1	3	7
B	2	1		3
C	4			4
Total	9	2	3	14

Année 2024	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	2	1	3	6
B	2	1		3
C	4			4
Total	8	2	3	13

Année 2025	Titulaires	Non Titulaires	CDI	Total
A	2	2	3	7
B	2	1		3
C	4			4
Total	8	3	3	14

Sur 2024, le nombre de jours d'absence est en diminution : 51.5 jours (175 jours en 2023, 269 jours en 2022, 43.5 jours en 2021) dont

- 29 jours au titre des arrêts maladie (165 sur 2023, 145 sur 2022),
 - 14.5 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
 - et 8 jours au titre des autres autorisations d'absence,
- soit en moyenne 3,5 jours par agent sur l'année (12.5 jours en 2023, 19 jours en 2022).

Pour le Syndicat Mixte, en 2024 les dépenses de personnel ont représenté 19% des dépenses réelles de fonctionnement.

	Nombre en E T P	C o m p t e 012 (en K€)
2022	14,00	906
2023	14,00	911
2024	14,00	908
2025	14,00	950

A ce jour, le nombre d'ETP s'élève à 14 (13 pourvus) et comprend 2 ETP pour Creadoc (intégrés en 2018 dans nos effectifs). Il est maintenu pour 2025.

Introduction

L'année 2024 n'a pas été une bonne année pour les industries culturelles, et 2025 s'annonce aussi compliquée.

L'arrêt de la croissance de l'animation au niveau mondial a eu des répercussions fortes en France et en Charente, même si, contrairement à de nombreuses régions, nous n'avons pas eu de dépôts de bilan. Dans ce contexte si difficile, l'installation de « La Station Animation », société de production existant depuis plus de 20 ans, est un signal fort, qui montre toute la pertinence de l'écosystème Magelis.

Par ailleurs, 2024 a été une année record concernant le nombre de jours de tournages, ce qui montre que les contacts permanents avec les producteurs de fiction et la création de notre BAT, ont prouvé leur pertinence.

D'autres bonnes nouvelles ont eu lieu sur cette année passée, telles que les résidences d'auteurs mises en place, l'évolution de nos projets d'investissement et nous avons été lauréat du projet « Avenue » avec 4 autres pays européens.

En revanche, le projet de dépôt d'un dossier Pôle Territorial Culturel a été reporté par l'Etat, et nous resterons, en 2025, en veille pour la sortie de cet appel à projets.

Sur le plan budgétaire, 2024 a été une année positive, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Pour 2025, les participations des collectivités resteront stables, mais il est nécessaire, à projet d'investissement équivalent, d'augmenter significativement les participations d'investissement 2026 et 2027. A défaut, il nous faudra soit arrêter une opération, soit voir comment décaler notre PPI de 2 ou 3 ans.

I – Développement économique

Même dans une période aussi difficile pour l'animation et le jeu vidéo, Magelis doit poursuivre son développement. Dès à présent, plusieurs contacts ont été pris pour de possibles implantations et nous avons déjà des projets de tournages. Notre inquiétude n'est donc pas tant sur les implantations mais sur les difficultés de nos entreprises. Certes, les difficultés sont présentes dans toutes les régions françaises, mais cette crise qui dure met à mal beaucoup de trésoreries. C'est dans ces épisodes que nous devons être encore plus présents pour accompagner nos entreprises et garder la position européenne qui est la nôtre.

A. La prospection

Malgré un environnement économique difficile [2 dépôts de bilan d'entreprises non charentaises en animation] et des difficultés dans le monde du jeu vidéo, Magelis tentera, une nouvelle fois, d'installer de nouveaux studios. Plusieurs contacts sont en cours et nous veillons aussi à maintenir nos entreprises déjà installées.

L'ouverture de notre prospection à la réalité virtuelle et aux effets visuels nous permet d'enregistrer des contacts nouveaux pour de futures installations. Au-delà de nos atouts récurrents, notre stratégie d'exister sur la presse nationale est payante et renforce l'attrait de la « destination Magelis ».

La création récente de notre BAT a déjà entraîné des répercussions positives sur l'année 2024 qui détient le record du plus grand nombre de jours de tournages sur les dernières années. Mais rien n'est acquis, et tout est un éternel recommencement pour convaincre et attirer de nouveaux tournages, ce qui nécessite de multiplier les rencontres avec les producteurs.

La question du recrutement d'un développeur économique s'est à nouveau posée en 2024. Une décision devra être prise en 2025.

B. Développement local et animation économique

En 2024, l'étude d'impact économique, réalisée par le cabinet Ersnt & Young, a démontré qu'en 2022, Magelis a créé plusieurs centaines d'emplois, et a accru de manière significative, le nombre d'étudiants. Toujours en 2024, les chiffres, présentés par Audiens, concernant l'animation en 2023, lors de Rencontres Animation Formation, ont montrés que la Charente restait très largement leader des départements, hors Paris, et augmentait même sa part relative. Nos différents outils ont donc joué à plein et le choix d'avoir de nombreux studios s'est révélé très positif. Toutefois, deux freins sont apparus en 2024 et se poursuivront en 2025 :

1. Les trésoreries des entreprises se réduisent et il est urgent qu'une vraie reprise s'installe.
2. La progression du nombre de dossiers de fiction, du nombre de dossiers d'animation et du montant des dépenses locales, rendent nos différentes interventions, dans le cadre des aides à la production, moins pertinentes et donc avec une possible « délocalisation » des dépenses charentaises vers d'autres régions très incisives et notamment la métropole de Montpellier.

Concernant notre dossier de Pôle Territorial Culturel, nous sommes toujours dans l'attente de la sortie, par l'Etat, de l'appel à projet afin d'en connaître exactement les attentes. Durant l'année 2024, nous avons commencé à construire notre dossier, interrogé nos partenaires, commencé à réfléchir sur la construction de notre consortium, mais il est, pour l'instant, difficile d'aller plus loin.

Nous allons poursuivre notre travail sur l'innovation. Dès à présent, nous avons rallongé notre évènement des Radi d'une demi-journée (Rencontres Animation Développement Innovation) avec un grand succès (plus de 320 participants), ce qui positionne Magelis comme un lieu de réflexions pour l'animation.

Parmi toutes les idées émises en 2024, nous poursuivons l'étude du centre de calcul collectif et du centre de matériels partagés. Nous commençons aussi des discussions avec les entreprises technologiques dédiées à l'image, afin de définir les outils à mettre en place.

Avec EurekaTech, Magelis maintiendra son travail de coopération :

1. Pour faciliter le développement de nos entreprises vers d'autres filières telles que l'industrie, le tourisme ou le patrimoine,
2. Pour renforcer notre capacité à permettre la création d'entreprises sur le territoire, quel que soit l'origine géographique des créateurs (hors Charente).

Sur le plan international, nous poursuivons le travail engagé avec la Navarre et le Pays Basque, dans le cadre d'un projet eurorégional.

Avec Turin et la Région Piémont, nous avons initié une première rencontre qui pourrait déboucher sur des échanges de formation en animation et sur des co-productions franco-italiennes mixant les soutiens financiers des 2 régions.

A noter que plusieurs sociétés ont des studios dans les 2 régions.

Enfin, nous sommes lauréats du projet « Avenue », qui a pour vocation de mettre en place des formations continues pour les professionnels dans plusieurs domaines (jeu vidéo, animation, réalité virtuelle, effets visuels) dans le cadre d'un consortium de 5 pays (France (Angoulême), Italie (Turin), Danemark (Viborg), Pays-Bas (Breda) et Irlande (Dublin)).

Enfin, nous poursuivons nos réflexions et nos essais en matière d'écriture.

Les résidences XR (4 auteurs européens) lancées avec l'Enjmin seront maintenues, ainsi que la résidence créée en partenariat avec le Luxembourg et la Wallonie. Par ailleurs, nous initierons 2 nouvelles résidences : une avec la Slovaquie (Angoulême ville Unesco) et l'autre avec l'Espagne (Eurorégion). C'est un

total d'environ 12 auteurs qui seront reçus cette année et nous essaierons d'initier une résidence d'écriture de fiction pour des projets futurs avec un groupe national.

L'ensemble de ces projets futurs s'inscrit, à terme, dans la création d'une résidence d'auteurs (en partenariat avec des producteurs), projet déposé dans notre dossier du Pôle Territorial Culturel

Enfin, dans un contexte d'urgence climatique, le Pôle Image a la volonté de progresser sur son engagement environnemental. Ainsi, dans le cadre de sa participation à l'association Bocaj, Magelis suivra particulièrement les dossiers sur la mutualisation d'un centre de calcul et la création d'une ressourcerie pour le matériel informatique.

Magelis participera aussi aux groupes de travail mis en place par l'association Eco-prod, notamment par la mise en place de modules de formations spécifiques à l'éco production (fiction/animation).

Nous soutiendrons aussi la mise en place du carculator qui permettra aux producteurs de calculer, par projet, leur empreinte carbone et son évolution (projet avec le CNC).

Au travers de l'association Bocaj, nous chercherons aussi des synergies avec l'association la Cartouch' verte basée à Valence et engagée dans les mêmes démarches.

Nous mènerons aussi une réflexion sur notre propre empreinte carbone et les possibilités de les compenser.

C. Les aides à la production

Magelis poursuit sa mission de suivi des aides à la production du Conseil Départemental de la Charente. Doté, en 2025, d'un budget de 2 150 000 millions d'euros, il est le fonds départemental le plus important de France.

En 2025, nos actions se porteront sur :

1. La poursuite du travail de prospection entamé par le Bureau d'Accueil des Tournages Charente auprès des sociétés de production, pour maintenir le nombre de jours de tournages de longs métrages et fictions TV sur le territoire.
2. Magelis accompagnera le Conseil Départemental dans la révision des conventions d'aides à la production audiovisuelle,
3. Magelis participera aux groupes de travail organisés par la Région Nouvelle-Aquitaine sur la thématique des auteurs ainsi que sur la réforme du fonds d'aides.

II - Formation-Recherche

Dans la stratégie de développement de Magelis, la création et le développement du Campus de l'image a toujours été un axe stratégique qui répondait à un double objectif :

- Accroître le nombre d'étudiants pour répondre aux besoins des entreprises,
- Être présent en formation sur l'ensemble de nos secteurs d'activités (BD, animation, fiction, jeu vidéo, réalité virtuelle et effets visuels),

Le développement du campus a permis sa structuration, allant de la création d'une association des étudiants, à la création d'une résidence étudiante, d'un restaurant étudiant et durant les années qui viennent, l'ouverture d'un centre de documentation et de vie commune.

Avec plus de 2000 étudiants, Magelis se doit de faire vivre le campus. C'est pourquoi nous maintiendrons notre soutien actif aux écoles [accompagnement individuel et réflexion sur la mise en place de nouveaux cursus, concertation, mise en réseau des acteurs...].

Au-delà des écoles, nous poursuivrons le travail avec les jeunes professionnels (résidences jeunes diplômés...).

Enfin, nous renforcerons notre travail sur la formation professionnelle nécessaire au maintien des compétences de nos techniciens

1. Soutien aux écoles et au développement de l'offre de formation

Cette année encore, le Pôle Image poursuivra son soutien actif aux écoles du campus et leur consacra une large part de son budget de fonctionnement [1/3 des participations des collectivités]. Nous maintiendrons aussi notre soutien aux écoles dans leurs relations avec leurs différents interlocuteurs locaux et nationaux (publics ou entreprises).

Nous interviendrons sur plusieurs sujets :

- Accompagnement financier de l'Enjmin, l'Emca, Creadoc et éventuellement une dernière année pour l'école 42 Angoulême.
- Soutien au développement individuel des écoles et accompagnement dans les démarches administratives auprès des Ministères, du Rectorat et d'autres structures (Reca...).

Soutien à la mise en place de nouvelles formations et notamment :

- Le cursus en gestion de production pour le cinéma d'animation, parcours écoproduction porté par le LISA,
- Le lancement du Master international de l'Enjmin,
- La formation dessin, portée par l'école Émile Cohl,
- La création de deux nouvelles formations au sein du conservatoire de GrandAngoulême : musique à l'image et jeu devant la caméra.
- Participation aux conseils d'administration de l'IUT et du lycée Guez de Balzac.
- Suivi du projet de constitution d'un centre de documentation commun aux écoles de l'image.

Magelis restera actif pour la mise en place du schéma départemental sur l'enseignement supérieur.

Enfin, Magelis poursuivra son travail de prospection en vue de la création ou de l'installation de nouvelles formations complémentaires aux formations existantes.

2. La formation professionnelle

Compte tenu de la situation économique plus difficile rendant plus disponibles les professionnels, le Pôle Image travaillera sur le renforcement de la formation professionnelle sur le territoire en s'appuyant sur le réseau local des écoles et des entreprises privées du territoire. La formation professionnelle est, à la fois un enjeu individuel pour les salariés des studios et les auteurs réalisateurs, et un enjeu collectif au cœur de la politique de ressources humaines des entreprises pour lesquelles la formation est un levier de développement et de compétitivité dans un environnement national et international très concurrentiel.

Pour le Pôle Image, il s'agira de partager avec ses partenaires institutionnels (Afdas, Pôle Emploi, Conseil Régional, Alca, CPNEF Audiovisuel) une analyse sur les emplois et les compétences en évolution sur le territoire et élaborer des réponses collectives pour les entreprises qui passera par :

- L'organisation de la concertation avec les studios pour définir les besoins en formation des salariés,
- L'organisation des réunions d'information en partenariat avec l'Afdas et l'Alca sur l'accès à la formation et avec Pôle Emploi sur les questions liées au régime de l'intermittence.

C'est dans ce cadre que Magelis s'est investi dans le programme « Avenue » sur la formation professionnelle (Enjmin) en partenariat avec quatre autres écoles internationales : Polytechnico à Turin, Visuals à Viborg, Stichting Breda University of Applied Sciences à Breda, Dun Laoghaire Institute of Art Design & Technology à Dublin.

Enfin, en accord avec les directeurs d'écoles et les studios, Magelis proposera une ou deux conférences/ateliers sur des points techniques très précis.

3. Amélioration des conditions de vie des étudiants et soutien à l'animation de la vie étudiante.

Créer un sentiment d'appartenance à un campus n'est pas chose aisée, mais la diversité juridique des écoles de Magelis rend cette tâche encore plus ardue. Pourtant la reconnaissance d'un campus passe par cette appropriation des étudiants, et ainsi créé ce sentiment d'appartenance. C'est pourquoi l'animation de notre campus est primordiale.

Par ailleurs, le bilan de la condition étudiante met en évidence des difficultés économiques, sociales et psychologiques nécessitant des réponses locales.

Nous poursuivrons notre travail avec l'association des étudiants de l'image. Cette association est nécessaire pour les activités mises en place notamment avec les ateliers hebdomadaires de théâtre, yoga, ou encore les pratiques sportives gérées et la mise à disposition par la ville d'Angoulême de créneaux horaires pour la pratique du volley, basket, foot... (Léonide Lacroix).

Par ailleurs, Magelis continue de soutenir les étudiants face à leurs difficultés sociales et psychologiques :

- L'action de l'association Magelis Solidarité se poursuivra. Elle permet à une trentaine d'étudiants de bénéficier d'une bourse finançant une partie de leurs frais de scolarité. Il est possible cette année que, face aux difficultés économiques des entreprises, le budget global soit en baisse.
- Nous maintiendrons dans nos locaux les permanences psychologiques à destination des étudiants. Face à la montée de la demande, nous avons accru le nombre de créneaux horaires en accord avec le psychologue clinicien. Nous avons obtenu, à nouveau, pour l'année scolaire 2024/2025, une subvention du CROUS (au travers de la CVEC) couvrant quasiment l'ensemble de ces permanences.

Concernant l'épicerie solidaire, nous continuerons à fournir gratuitement le local au SCCUC et nous leur avons cédé notre véhicule permettant l'approvisionnement de l'épicerie en denrées alimentaires. En revanche, Magelis n'effectue plus de permanences le mardi, l'épicerie étant intégralement gérée par le SCCUC.

Enfin, nous réfléchirons à la création d'une journée dédiée aux étudiants en partenariat avec nos écoles et qui pourraient être intégrée dans les plannings 2025/2026 (1^{er} trimestre). Il s'agirait d'une journée avec plusieurs intervenants sur des sujets d'avenir.

4. Mutualisations et mise en réseau des acteurs de la formation avec l'ensemble de l'écosystème image

Une partie importante du travail de Magelis est la mise en réseau, entre écoles, entre entreprises mais aussi entre écoles/entreprises/associations. C'est dans cette mise en réseau que Magelis puise la richesse de son offre et la solidité de son organisation, et c'est un de nos avantages concurrentiels par rapport aux autres territoires.

À ce titre, plusieurs actions seront menées en 2025 :

- Animation de la conférence des directeurs d'écoles,
- Mutualisation des cours, notamment de cours mutualisés de Français langue étrangère (étudiants, salariés, auteurs), qui sera un avantage pour le développement international du campus.
- Mutualisation d'intervenants. L'objectif est de partager des intervenants entre écoles, notamment les frais de déplacement pour les intervenants étrangers, ou les frais d'intervention pour des professionnels reconnus.
- Organisation des portes ouvertes communes.
- Partenariat avec le Festival International du Film Court d'Angoulême (FIFCA).
- Soutien à la collaboration inter-écoles, sur des workshops communs ou des collaborations pédagogiques.
- Lancement d'une journée pédagogique inter-écoles.
- Maintien des bourses de résidences en partenariat avec la Maison des Auteurs, l'Eesi, l'Emca et le Pôle Image. L'objectif est d'offrir un soutien spécifique pendant une durée de 12 mois à un jeune diplômé talentueux afin d'accompagner ses débuts d'activité.

Toujours dans le cadre de cette mise en réseau, nous interviendrons pour créer des liens entre entreprises, écoles et laboratoires de recherche. L'objectif est de coordonner les efforts de recherche entre laboratoires et entreprises :

- Cofinancement et suivi du projet de thèse Cifre.
- Réponse à des appels à projet recherche régionaux et nationaux.
- Mise en relation entre chercheurs et entreprises.
- Participation au réseau régional de recherche Nouvelle-Aquitaine en BD (3RBD).
- Participation financière du Pôle Image à d'autres projets de recherche réunissant des universitaires et des entreprises locales.

5. L'international

La notoriété de Magelis étant toujours plus importante, il nous paraît important de positionner nos écoles dans un axe plus international avec plusieurs objectifs :

- Avoir plus d'étudiants internationaux (grâce notamment au Master international de l'Enjmin).
- Multiplier les accords de partenariat inter-écoles et internationaux (échange enseignants, pédagogies partagées).
- Mettre en place un catalogue des échanges existants et des échanges envisagés.
- Profiter du projet « Avenue » pour organiser des rencontres inter-écoles.
- Remettre en place les partenariats multiples avec le Québec/Canada.
- Prospector pour une éventuelle installation d'une école étrangère sur notre territoire (type Human Academy).

III - STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION

A- AXES DE COMMUNICATION

Le plan de communication 2024 tel qu'annoncé dans les orientations budgétaires a été suivi et Magelis a développé sa visibilité dans les médias et consolidé ses relations avec les protagonistes de l'image, tant sur le territoire qu'à l'extérieur dans les différentes filières.

La concurrence s'exacerbe néanmoins et partout en France, les régions et de grandes métropoles à l'instar de Marseille, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes et Annecy, investissent pour développer leurs écosystèmes et attirer les talents. La filière de l'animation notamment attise les convoitises, alors que la conjoncture mondiale reste atone, sous l'effet de l'annulation de nombreuses productions de la part des grandes plateformes SVOD.

Pour un écosystème comme Magelis, la menace est sérieuse, même s'il bénéficie d'atouts qui lui confèrent une compétitivité indéniable : le soutien du Département de la Charente pour les aides à la production qui restent à un niveau majeur en France même si elles seront légèrement baissées en 2025, de l'agglomération de GrandAngoulême pour sa dynamique sur le développement économique, de la ville d'Angoulême pour sa notoriété dans la bande dessinée, de la Région Nouvelle-Aquitaine pour son attractivité naturelle « Sud-Ouest » et ses aides à la production.

C'est sur cette combinaison que continue à s'appuyer la communication de Magelis, autour de l'attractivité du « *territoire Magelis, là où les talents s'épanouissent, là où les projets se réalisent* ». A noter que nous nous ferons plus discrets en 2025 sur le troisième item qui faisait partie du triptyque « *Là où les entreprises prospèrent* ».

Ces axes se déclinent en fonction des filières professionnelles et des cibles, toutes n'étant pas confrontées aux mêmes problématiques locales ou nationales, voire internationales. Il s'agit de consolider et développer l'écosystème dans sa globalité en déclinant des messages en fonction des cibles prioritaires pour chaque filière, chefs d'entreprises, entrepreneurs, techniciens et talents de l'image.

C'est dans ce contexte tendu où il est difficile de développer des narratifs positifs, que nous souhaitons impulser une nouvelle dynamique avec un nouveau logo pour Magelis...

- plus contemporain (choix de la typo),
- plus expressif de la nature du SMPI (évocation d'engrenages),
- plus visible dans son usage notamment en petit format par nos partenaires
- et toujours évocateur de la diversité des talents de l'image (jeu de couleurs).

Cette nouveauté permet de faire passer l'idée que dans le contexte économique actuel, Magelis se projette dans l'avenir et reste déterminé pour soutenir tous les acteurs de l'image implantés en Charente. « *Là où se dessine le futur* ».



C'est avec cette nouvelle identité que Magelis postulera à l'appel à projets France 2030 pour les pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives qui devrait être publié en 2025.

B- CIBLES DE COMMUNICATION

Les cibles de Magelis sont multiples, entre chefs d'entreprises, producteurs, entrepreneurs, techniciens et talents de l'image. En 2025, il conviendra de poursuivre nos actions initiées fin 2023 auprès de la cible des journalistes des grands médias nationaux, notamment économiques, culturels et d'information générale.

Pour les **journalistes**, le discours se concentre sur la réussite de Magelis, la constitution en plus de 25 ans d'un pôle éminent en France et en Europe dédié aux ICC intégrant un campus, ainsi que sur son ambition de se renforcer sur le plan de l'innovation.

Pour les **professionnels**, il convient de continuer à « vendre » la destination dans son ensemble « emploi + vie sociale + vie culturelle », en insistant sur les leviers qui concernent le mieux chacune des filières.

Sur le plan local, pour accompagner nos efforts de communication sur l'attractivité, il est indispensable de maintenir à un haut niveau notre travail avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire :

- Participation au travail sur le label **Unesco d'Angoulême** comme ville créative, ce qui entretient aussi des perspectives à l'international au sein du réseau ;
- Opérations de promotion communes avec la technopole **Eurekatech** sur certains marchés-clé notamment le jeu vidéo et la réalité virtuelle pour le patrimoine ;
- Concertation avec l'agglomération de **GrandAngoulême** pour mener les opérations de relations presse avec l'agence Oxygen ;
- Participation aux initiatives de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris ;
- Collaboration avec le département de la **Charente** pour promouvoir le territoire.

C- STRATEGIE DES MOYENS

Les moyens mis en œuvre combinent à la fois la promotion du SMPI MAGELIS (institutionnel), celle du Campus de l'image et celle des protagonistes des différentes filières selon une déclinaison adaptée.

C-1. Sur le plan institutionnel

Magelis décline sa communication tant au plan local que national et international, entre médias grand public et professionnels. Il conviendra en 2025 de décliner progressivement la nouvelle identité graphique sur l'ensemble de nos supports de communication.

Sur le plan local :

- Relations avec les médias locaux et animation des réseaux sociaux notamment Facebook gérées directement par les équipes de communication de Magelis ;
- Renouvellement des **afterworks** mensuels ouverts à tous les talents du Pôle Image qui fonctionnent plutôt bien avec une centaine de convives ;
- De l'événementiel avec la désormais traditionnelle journée organisée début juillet **Magelis en fête** que nous souhaitons enrichir cette année ;
- Emission mensuelle *Carrefour des images* sur **RCF Charente** ;
- Partenariat avec le **SA XV** ;
- Soutien sous diverses formes aux acteurs de l'image (subventions, marketing, coopérations...).

Sur le plan national :

- Les relations presse constitueront toujours en 2025 un axe de travail majeur sur lequel va se mobiliser le service communication. Nous avons sélectionné en 2023 une agence de relations presse au réseau national, Oxygen, avec laquelle nous multiplions les sollicitations auprès des grands médias nationaux politiques et économiques. Les résultats en 2024 sont très encourageants, avec des reportages obtenus sur Studytama, NewsTank, France Info Tv, TF1, M6, TV5 Monde, Radio Classique... Pour chacun, nous devons faire preuve de réactivité pour leur proposer des reportages clés en main au sein de l'écosystème.
- Organisation d'une cérémonie de vœux à Paris début janvier au siège de Pernod-Ricard ;
- Publication du rapport d'activité de Magelis ;
- Internet et les réseaux sociaux contribuent à la viralité que nous recherchons. Notre audience augmente régulièrement, de l'ordre de 10% par an sur chacune des plateformes. Ils sont des outils essentiels à l'attractivité du territoire par le relai que nous pouvons faire de toute l'actualité qui s'y déroule.

Sur le plan international :

- Extension de notre partenariat avec l'association européenne Cartoon pour renforcer notre visibilité sur tous ses événements à Bordeaux, Toulouse, Marseille, Bruxelles et Madrid ;
- Relations publiques dans le cadre de partenariats que nous développons avec des institutions à l'étranger (Europe, Québec...) en prévision de l'AAP France 2030.

C-2. Pour le campus image

Une communication spécifique est orchestrée pour le campus dans une approche collective visant à valoriser le territoire auprès des étudiants extérieurs et de leurs parents.

- Les réseaux sociaux sont au cœur du dispositif de Magelis pour travailler la notoriété du campus, notamment Instagram qui est une plateforme appréciée des étudiants et qui permet de valoriser le territoire à l'aide de photos et de vidéos.
- Nous cherchons, en concertation avec les écoles, une alternative à notre présence sur les salons qui se révèlent peu productifs ces derniers temps...
 - Réalisation de visites virtuelles des écoles
 - Achats de mots clés sur les moteurs de recherche

Le service communication va coordonner en 2025 les opérations de communication du campus qui étaient jusqu'à maintenant pilotées par la Direction de la Formation et de la recherche (marchés de créateurs, POC...).

D- STRATEGIE DE COMMUNICATION PAR FILIERE**D-1. Edition : talents de l'image, collectifs d'auteurs et éditeurs**

Cette filière est fragile et rencontre de graves difficultés pour se financer. Le soutien de Magelis, en complément des autres institutions locales, contribue à sa vitalité.

Salons et festivals :

- Stands au Festival International de la bande dessinée d'Angoulême fin janvier : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec CapBD, accueil du Future Off aux Ateliers...
- Stand collectif à Quai des Bulles en octobre à Saint-Malo ou BD Boum à Blois en novembre [au choix des collectifs].

Evènements grand public :

- Village des talents lors de Magelis en fête ;
- Marché de Noël de la création indépendante en décembre et possiblement au printemps ;
- Soutien au salon Drôles de livres organisé par l'association Mauvaises graines ;
- Soutien aux Rencontres Internationales de la Bande Dessinée organisées par la Cité BDI.

Subvention des associations et collectifs d'artistes pour aider à la publication d'ouvrages, en lien avec les services de l'ALCA et de la Maison des Auteurs.

D-2. Animation : producteurs de longs métrages et de séries pour la télévision

Ne sachant pas quand la dynamique de recrutement va reprendre dans les studios d'animation, les efforts continueront à porter cette année sur les producteurs, afin de les rassurer par rapport à leur implantation à Angoulême, sans pour autant négliger les talents présents sur le territoire qui doivent aussi être confortés.

Salons et festivals :

- Partenariat avec le Cartoon Movie en mars à Bordeaux où se rassemblent plus de 800 professionnels européens du film d'animation, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole ;
- Cartoon Next à Marseille en avril ;
- Stand réceptif au Mifa en juin à Annecy pour le Festival du film d'animation où se rassemblent les professionnels du monde entier ;
- Promotion sur le Cartoon Forum en septembre à Toulouse, évènement européen phare dédié aux programmes d'animation pour la télévision ;
- Cartoon Springboard en octobre à Madrid ;
- Cartoon Business en novembre à Bruxelles.

Production événementielle :

- Production de la 4ème édition de la Fête de l'Anim' en octobre proposant conférences, projections et avant-premières au public charentais (adultes, enfants, étudiants de l'image et professionnels de l'animation), une journée réservée aux professionnels « One Shot » et des projections pour les centres de loisirs.
- Renouvellement des RADI-RAF en novembre qui ont encore confirmé en 2024, avec près de 450 participants, leur intérêt pour les professionnels de la filière de l'animation française. L'évènement bénéficie du soutien de partenaires institutionnels de premier plan : CNC, AnimFrance, Ficam, Afdas, CPNEF, Audiens.
- Renouvellement de la résidence Animation3 avec nos partenaires Wallimages et le Film Fund Luxembourg.

- Tout au long de l'année, des avant-premières des productions d'animations réalisées à Angoulême, « Journées des Héros », pourront être organisées le mercredi pour les centres de loisirs en fonction des sorties.

Production audiovisuelle :

- Au fil des productions qui s'achèveront en 2025 dans les studios charentais, nous enrichirons la série d'interviews vidéo des réalisateurs de films et de séries d'animation, puis les mettrons en ligne sur nos réseaux sociaux au moment de la diffusion des œuvres.

Sur internet :

- Notre présence sur les réseaux sociaux sera maintenue, sans être accentuée :
 - **Facebook** sur les pages *Animation Angoulême* (3 800 membres) et *Je travaille dans l'animation et le jeu vidéo* (+10 000 membres) ;
 - **Linkedin**.

En édition et presse :

- Pages de **publicité** dans la presse professionnelle (*Blink Blank, Ecran Total et Le Film Français*).

D-3. Jeu vidéo : créateurs et producteurs indépendants

Nous poursuivrons notre partenariat avec l'association néo-aquitaine **SO.Games** pour valoriser notre écosystème de créateurs de jeux vidéo et attirer de nouveaux studios.

Salons et festivals :

- Participation à la Game Connection Paris en novembre ou à la Gamescom à Cologne en août avec un pavillon « SO GAMES / MAGELIS / REGION NOUVELLE-AQUITAINE ».
- Participation en partenariat avec Bordeaux Métropole à un business-tour international ;
- Soutien au festival Spawn organisé par le Cnam-Enjmin à Angoulême en avril.

Production événementielle :

- Renouveau de la Game Conf, journée professionnelle de colloque dédiée à l'entrepreneuriat dans la filière indépendante, à laquelle le CNC est associé ;
- Renouveau de la Game Invest, journée de rencontre avec des investisseurs ;
- A noter que la Game Cup disparaît en 2025, suite à la vente de KissKiss BankBank par la banque Postale (partenaire principal) à Ulule ;
- Organisation d'afterworks Game dev talks pour la communauté des talents du jeu vidéo avec l'association SO.Games.

D-4. Films et fictions : producteurs et réalisateurs

Notre objectif est de développer la notoriété de la Charente comme terre de tournage et terre de postproduction, notamment en valorisant les nombreux studios de son qui se sont développés sur le territoire.

Salons et festivals :

- Présence sur le stand de l'ALCA au Salon des Tournages qui se tient à Paris en février. Il est visité par de nombreux directeurs de production et régisseurs ;
- Soutien au Festival du film court d'Angoulême ;
- Organisation d'un déjeuner des producteurs à l'occasion du Festival du film francophone d'Angoulême en lien avec le Département ;
- Opération de relations publiques au Festival de la fiction de La Rochelle en septembre, en partenariat avec Transpa.

Production audiovisuelle :

- Interviews des réalisateurs avec leurs producteurs lors du tournage en Charente et publication sur nos réseaux sociaux lors de la diffusion du film ou de la fiction.

Edition et presse :

- Pages de publicité dans la presse professionnelle, en particulier Ecran Total et Le Film Français.

D-5. Image numérique : producteurs et dirigeants de studios, créateurs

Cette filière englobe tous les développements audiovisuels innovants, notamment les effets visuels et la réalité virtuelle. Il s'agit d'une filière émergente avec un nombre encore limité d'acteurs en France et très concentrés en région parisienne. L'impact économique sur le territoire de nos actions n'est pas encore satisfaisant mais cette filière est stratégique en vue de l'AAP Pôles territoriaux.

Salons et festivals :

- Soutien au festival Courant3D qui se tient en octobre et propose au public Charentais de nombreuses créations en réalité virtuelle, 3D ou réalisées avec intelligence artificielle ;
- Participation à des salons spécialisés à définir avec la technopole Eurekatech en fonction des demandes des entreprises et des opportunités.

Production événementielle :

- Renouveau d'Immersivity fin mars, avec toujours le soutien du CNC (Centre national du cinéma), de l'association des producteurs numériques Pxn, du cluster aquitain CATS et de la revue professionnelle Le Film Français.
- Renouveau de la résidence XR Creative initiée en 2023 avec le Cnam-Enjmin.

IV- URBANISME / BATIMENTS

Le **Pôle Image Magelis** met à disposition un patrimoine immobilier dédié aux acteurs de l'Image. Les locaux doivent leur permettre d'exercer leurs activités et de développer leurs structures dans des conditions optimales.

1. **Maintenance et entretien** : Par le biais de marchés de prestations et services, le Pôle Image gère la plupart des prestations de maintenance, vérifications et dépannages de ces bâtiments et terrains pour faciliter l'exploitation des locaux occupés.
2. **Aménagement du parc immobilier existant** : Des aménagements sont réalisés en maîtrise d'œuvre interne pour permettre l'évolution des locaux, s'adapter à des besoins nouveaux ou

rafraichir des espaces occupés. Ces travaux sont réalisés par l'intermédiaire de marchés de travaux à bons de commandes ou par des consultations distinctes.

3. **Plan pluriannuel d'investissement** : Des projets plus structurants de réhabilitation, de construction et d'aménagement sont portés par Magelis. Ils font l'objet de programmations spécifiques pour répondre aux nouveaux besoins et au développement du Pôle Image. La conception et la réalisation des travaux sont menées avec des équipes de maîtrises d'œuvres externes.

Orientations sur 2025 des opérations engagées

Le projet commun entre le Pôle Image et la Ville d'Angoulême au sein du quartier de l'image, à proximité de l'École européenne Supérieure de l'Image (EESI) se poursuivra en 2025.

- En lien avec la réhabilitation des locaux existants de l'EESI, portée par la Ville d'Angoulême, les travaux de curage, de confortements de la berge et des bâtiments existants s'achèveront puis les études d'**aménagement du centre de documentation commun et d'un pôle de vie étudiante** reprendront avec notamment le dépôt d'un permis de construire.
Les structures des bâtiments existants (L et M), situées au cœur du campus, entre la passerelle et le barrage du Nil, seront conservées pour aménager un équipement de 370 m² qui intégrera une extension s'étendant sur les vestiges d'une ancienne roue à eau.
Cette surface complémentaire sera rendue possible par la démolition des bâtiments J et O, implantés sur la même zone de projet.
La bibliothèque actuelle de l'EESI y sera transférée pour libérer des surfaces dédiées à d'autres activités. Elle servira de support du centre de documentation avec des espaces de documentation, de consultation, de travail en petits groupes, et des installations pour les projections.
Le pôle de vie étudiante comprendra une salle polyvalente, un bureau pour l'association des étudiants, un espace santé, des installations de micro-restauration et de mobilité.
Les abords seront valorisés par un parcours et des aménagements paysagers sur 2000 m². Des cheminements faciliteront l'accès à l'équipement qui offrira de larges vues sur la Charente.
- De l'autre côté de la rue, sur les parcelles aux **111-117 rue de Bordeaux**, un seul immeuble accueillera des **espaces supplémentaires pour l'EESI** et des **locaux pour d'autres acteurs de l'Image**. La maison bourgeoise **Laubenheimer**, qualifiée de « remarquable » au titre du patrimoine bâti à préserver, fera partie intégrante de l'immeuble et sera restaurée pour lui redonner son caractère extérieur originel.

L'extension de l'EESI accueillera les pôles d'enseignement suivants sur 1300 m² de surface utile :

- Pôle édition, dessin, bande dessinée,
- Plateaux étudiants et pôle théorie,
- Espaces communs et de convivialité,
- Galerie d'essai.

Avec les circulations et locaux techniques nécessaires, la surface totale dédiée à l'EESI sera d'environ 1700 m², répartie sur trois niveaux. Les autres espaces du bâtiment comprendront quatre plateaux libres de 280 m² à 510 m², pour une surface totale de 2000 m² et un hall commun desservant les différents locaux. L'établissement pourra recevoir un effectif courant de 300 personnes.

Le bâtiment adoptera une disposition en strates urbaines alignées parallèlement à la rue de Bordeaux, s'adossant au Vaisseau Moebius.

Des circulations extérieures permettront la liaison entre la rue de Bordeaux et l'avenue de Cognac par des cheminements et terrasses.

Les études de conception et en particulier de traitement des remparts existants seront menées en 2025.

Parallèlement à ces opérations, l'**aménagement du parc de la maison Laubenheimer** sera engagé dans les prochaines années pour proposer une liaison piétonne entre la rue de Bordeaux et l'avenue de Cognac, à la livraison de l'immeuble.

Pour conserver la cohérence globale du projet, les études de maîtrise d'œuvre des 5 opérations de ce projet commun sont réalisées par une même équipe. Elles s'organisent néanmoins de manière distincte entre les opérations de réhabilitation (opérations 1 et 4), étroitement liées, et les opérations de construction neuve (opérations 2, 3 et 5), qui s'organisent au sein d'un même équipement.

A proximité de ce projet, aux **164/170 rue de Bordeaux**, la phase de curage et de déconstruction s'achèvera en début d'année 2025. Les études de maîtrise d'œuvre pourront ainsi intégrer les caractéristiques précises des structures conservées.

Le projet prévoit la réhabilitation des immeubles existants donnant rue de Bordeaux sur 3 étages pour accueillir des **nouvelles formations de niveaux Licence et Master pour le CNAM ENJMIN**, sur une surface utile de 1060m².

Sur la partie arrière, une construction neuve permettra d'aménager 486 m² sur 2 niveaux pour **le siège du Pôle Image Magelis** et ainsi rassembler ses locaux sur un même site. Un **plateau libre** de 232m² sera également prévu pour y accueillir un **acteur de l'image**.

Le caractère patrimonial des bâtiments existants est conservé rue de Bordeaux et la construction neuve est défini en cohérence avec l'immeuble des Ateliers Magelis. L'instruction du permis de construire déposée en 2024 s'achèvera au 1^{er} trimestre 2025 et permettra ensuite le démarrage du diagnostic d'archéologie préventive puis des travaux après consultations des entreprises, avec un objectif de mise à disposition des locaux début 2027.

Aux abords de la résidence L'Auberge espagnole qui compte 63 logements et pour répondre à la demande croissante de logements, le Pôle Image engage l'opération d'aménagement d'une **nouvelle résidence étudiante** sur un îlot de parcelles composé d'immeubles de faubourg et de jardins.

Le projet permettra de mettre à disposition d'un futur gestionnaire 73 logements d'environ 19m², pour une surface de planchers de 2350m². L'alignement des immeubles sera conservé **rue de la Charente** et la façade principale viendra urbaniser la **rue des Papetiers**. Les immeubles repérés « intéressants » au titre du patrimoine architectural seront conservés et les bâtiments réhabilités ou construits répondront aux exigences de prévention des risques d'inondation.

Le projet propose de densifier les constructions pour limiter les emprises au sol et pour offrir aux étudiants un cœur d'îlot plus ouvert, végétalisé, en connexion avec les jardins avoisinants.

Comme sur l'ensemble des opérations de réhabilitation, la restructuration permettra également la mise en œuvre d'une démarche de réemploi des matériaux du site.

Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivront en 2025 avec notamment pour objectif de lancer les consultations de travaux à partir du 2^{ème} semestre de l'année.

Parallèlement et en lien avec la gestion du patrimoine ou les opérations immobilières, le Pôle Image poursuivra ses actions de **développement durable et de transition écologique**.

Les interventions d'aménagement s'inscrivent toujours dans une volonté de gestion responsable des ressources et d'intégration des principes du développement durable.

La participation aux actions portées par la BoCAJ en 2024 a permis de préciser les sources de réduction des consommations énergétiques et d'amélioration du confort dans les espaces occupés par des acteurs de l'Image, tout en proposant des locaux performants, durables et écologiques.

La spécificité des activités propres à production d'images animées est prise en considération dans les aménagements des acteurs de l'image. Le Pôle Image veillera à concevoir des ouvrages dans lesquels la relation entre le bâtiment et les usages est harmonieuse pour améliorer les performances dans une approche globale et humaine.

En matière d'urbanisme et de gestion foncière, le Pôle Image Magelis poursuivra sa contribution aux programmes de réinvestissement urbain dans le secteur de la gare, de l'Houmeau, des rives de la Charente par ses opérations d'aménagement, en lien étroit avec les autres Collectivités, pilotes de projets.

Il participera aux études engagées sur les espaces publics, en particulier au carrefour Barouilhet et sur la rue de Bordeaux.

Enfin, il restera attentif aux opportunités d'acquisition de biens dans le quartier pour conserver une réserve foncière adaptée au développement du campus de l'Image.

V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

A. Le fonctionnement

L'exercice 2024, tout comme l'exercice précédent, s'est déroulé dans un contexte particulier : une inflation moins forte mais tout de même supérieure à celle des exercices antérieurs, une charge liée aux fluides qui demeure très significative. Pour Magelis l'augmentation sur le poste énergie s'élève en 2024 à environ 9 % [après deux exercices qui ont subi une augmentation supérieure à 50%]. Elle est néanmoins peu impactante dans la mesure où elle concerne en grande partie des bâtiments loués ou mis à disposition et pour lesquels des charges d'occupation sont versées par les locataires.

Dans cet environnement qui reste compliqué, il s'est avéré nécessaire de poursuivre une maîtrise des dépenses courantes (sur le coût des événements mis en place, sur les subventions). Par ailleurs de nouvelles recettes ont été recherchées grâce à des partenariats permettant d'assurer le financement de certaines actions. Certaines dépenses, notamment sur les charges de personnel, sont réduites du fait d'un départ avec un remplacement en cours. Enfin, Magelis a été informé mi-décembre du versement par l'Etat d'une indemnité filet sécurité par l'Etat d'un montant de 80 K€. Ainsi l'exercice 2024 se clôture avec un résultat d'exécution d'environ 150K€.

Ce résultat permet de conforter l'excédent antérieur reporté, qui permet, combiné à des participations statutaires maintenues à un montant global de 3 M€ pour la sixième année consécutive, de construire un budget primitif intégrant le renouvellement des événements d'ores et déjà initiés ainsi que de nouvelles actions. L'étude relative à la création d'un consortium sera achevée afin de répondre à l'appel à projets France 2030 sur les Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives.

Enfin, les charges financières seront légèrement en diminution et prévues à hauteur de 195 K€.

B. L'investissement

Les budgets votés depuis 2020 ont été construits de sorte à permettre de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement présenté et validé sans augmentation trop importante des participations. Ainsi la section d'investissement repose sur un excédent reporté en hausse et un niveau de participations statutaires maintenu à 3 M€.

Le niveau de consommation des crédits sur 2024 a été assez bas, peu d'opérations votées en AP/CP étant entrées en phase opérationnelle sur cet exercice (uniquement la réhabilitation du 164 rue de Bordeaux). L'exercice 2024 s'est clôturé avec un excédent d'environ 1,07 M€.

En ce qui concerne les opérations menées en partenariat avec la Ville d'Angoulême, la phase de conception se poursuit [cabinet BLP]. Sur les opérations Bâtiment Eesi, 111-117 rue de Bordeaux et Laubenheimer, la phase PRO va être validée. Pour le Centre de documentation : l'Avant-Projet Sommaire va débiter.

Sur l'opération d'aménagement des locaux au 164 rue de Bordeaux (ateliers) la phase d'étude est achevée. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet Genaud. Le projet est en phase Avant-Projet Définitif.

La phase d'étude est également achevée pour l'opération d'extension de la résidence étudiante. La consultation de maîtrise d'œuvre a abouti à l'attribution du marché au cabinet angoumois Greenwich O.O.13 et l'Avant-Projet Sommaire va être validé.

Il est rappelé que la recherche de financements menée à d'ores et déjà abouti à la validation de deux dossiers Fonds friches : pour la réhabilitation du 164 rue de Bordeaux d'une part (199 000 euros) et la réalisation du centre de documentation d'autre part (100 000 euros). Un dossier Fonds vert a été déposé pour le financement de la résidence étudiante : une subvention de 1M€ est sollicitée. Magelis a par ailleurs de nouveau déposé un dossier pour l'aménagement des locaux à destination de l'Eesi dans le cadre de l'appel à projets global 2025 DETR/FNADT/DSIL.

A côté de ces opérations structurantes, sont poursuivis les travaux sur le patrimoine immobilier.

En ce qui concerne, l'annuité des emprunts, il est à noter que l'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital, 670 K€, est stable par rapport à 2024.

Le Bureau réuni le 19 novembre a reconduit la stratégie de financement des investissements envisagés avec un lissage du montant global des participations afin d'éviter les hausses difficiles à intégrer dans les budgets des collectivités partenaires. Le montant des participations statutaires en investissement devait être porté à 4,5M€ à compter de 2024. Il avait été maintenu à 3M€ et il est proposé qu'il soit maintenu au niveau de 2024, soit 3M€ et tenir ainsi compte du glissement des opérations réelles de construction sur les années 2025/2028. Lors du dernier comité syndical, seule l'année 2025 a été validée. Des discussions sur un possible report ou annulation d'une opération se feront courant 1^{er} trimestre 2025.

.....

Monsieur le Président expose le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 et ouvre le débat correspondant [consigné dans le procès-verbal de séance].

A l'issue, et après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, prennent acte des orientations budgétaires pour 2025 et de la tenue des débats, ainsi que des informations figurant dans le rapport.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 17 Fév. 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 17 Fév. 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 17 Février 2025

Signé: Le Président

Le Président,
Patrick MARDIKIAN

